

Le Val'Info

Avril à juin 2021 - N°18

Pôle métropolitain Loire Angers

-  Communauté urbaine Angers Loire Métropole
29 communes - 293 701 habitants
-  Communauté de communes Loire Layon Aubance
19 communes - 56 034 habitants
-  Communauté de communes Anjou Loir et Sarthe
17 communes - 27 690 habitants

ANGERS LOIRE METROPOLE

ANJOU LOIR ET SARTHE



*Quel aménagement pour notre territoire ?
Quel assainissement ?
Les chantiers 2021*

POINT SUR :

- ◆ Le Marché : appel aux exposants
- ◆ CCAS : les rencontres entre-aidants
- ◆ Jeunesse : nouvelle animatrice pour les 11-18 ans

EDITO

Bonjour à tous,

J'espère tout d'abord que chacun d'entre vous se porte au mieux.

Nous fêtons tristement une année de crise sanitaire...

Même si physiquement l'on peut bien se porter, le moral peut, quant à lui, être affecté. Il nous faut tenir encore, respecter les gestes barrières, se protéger les uns les autres avec l'espoir que nos vies redeviendront comme avant, pleines de chaleur humaine, de visages découverts nous laissant entrevoir les sourires et les expressions...

« ZOOM SUR » sera consacré à l'aménagement du territoire et plus particulièrement le nôtre.

Sandrine BELLEUT,
Maire de Val du Layon

SOMMAIRE

L'essentiel des conseils municipaux.....	p.3
Commission VBEDDA*	p.6
Commission CISV*	p.8
Commission DET*	p. 9
CCAS*	p. 10
Enfance - Jeunesse	p.12-13
Médiathèque/Bibliothèque	p 14-15
Environnement	p. 16
Conservatoire d'espaces naturels :	p.17
Vie associative	p.18
Autour de nous	p.25

Sigles :

VBEDDA : Voirie, Bâtiment, Environnement et Développement Durable et Assainissement
DET : Développement Economique et Touristique
ASEJ : Affaires Sociales Enfance Jeunesse
CISV : Culture Information Sport Vie locale
CCAS : Centre Communal d'Actions Sociales



QUELQUES DÉFINITIONS

AVANT TOUT :

Le **SRADDET** (Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité du Territoire) est un document qui vise à dessiner à moyen et long termes les choix d'aménagement pour la Région : attractivité et équilibre des territoires, mobilités durables, préservation des ressources naturelles et de la biodiversité, adaptation au changement climatique, transition énergétique.

Le **PCAET** (Plan Climat Air Energie Territorial) est un document-cadre de la politique énergétique et climatique des collectivités. Il constitue un projet territorial de développement durable dont la finalité est la lutte contre le changement climatique et l'adaptation du territoire.

Le **ScoT** (Schéma de Cohérence Territoriale) est un document de planification territoriale soumis à un contexte législatif qui fixe, à l'échelle de plusieurs communes ou groupements de communes, les orientations fondamentales de l'organisation du territoire à long terme.

Le **PLUI** (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) permet de déterminer l'affectation des sols pour chaque terrain présent sur les communes d'une même communauté de communes ainsi que les réglementations applicables sur la parcelle.

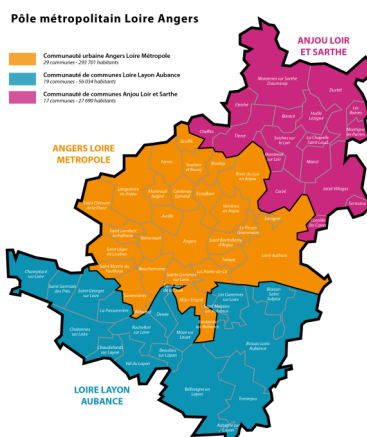
Le **PLU** (Plan Local d'Urbanisme) permet de déterminer l'affectation des sols pour chaque terrain présent sur la commune (ou commune nouvelle) ainsi que les réglementations applicables sur la parcelle.

Entre tous ces documents, il existe une hiérarchie. Le SRADDET et le PCAET, entre autres, sont supérieurs au ScoT, qui est supérieur au PLUI ou PLU. Plus le document est « haut » plus il donne des orientations larges. Plus le document est bas, plus il rentre dans les détails du territoire.

Le PLU est, pour ce qui est de Val du Layon, le dernier document opérationnel appliqué sur la commune et nous en avons deux. Le PLU de St Aubin de Luigné date de 2013. Celui de St Lambert du Lattay date de 2003. Le ScoT en cours sur notre territoire est le ScoT Loire en Layon (dit : document supérieur), en vigueur depuis 2015. A cette époque, les communes concernées devaient se mettre en compatibilité au plus tard 3 ans après, à savoir 2018. Un nouveau ScoT est en cours d'élaboration sur le territoire du pôle métropolitain Loire Angers. Il devrait être effectif à l'oraison 2023 et doit avoir une vision du territoire sur 20 ans.

Depuis le 18 décembre 2020, le Préfet de Maine et Loire a informé la commune de Val du Layon de l'illégalité partielle du PLU de St Lambert. Ceci, en clair, indique que le PLU ne respecte pas certaines grandes orientations du ScoT Loire en Layon. Par exemple : les hameaux ne doivent plus être urbanisés depuis 2015.

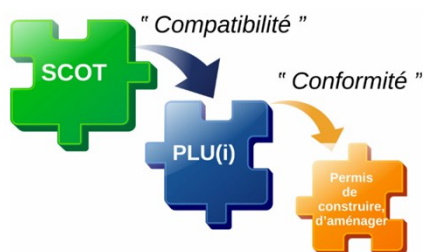
Une délibération avait été prise en 2018 actant la révision du PLU. Lors du conseil municipal de mars 2021, après avoir présenté tous les enjeux et l'imbrication des



documents d'urbanisme à la nouvelle équipe, celle-ci a confirmé la mise en route d'une révision complète du PLU de Val du Layon devenue urgente.

En complément : toute déclaration de travaux, demande de permis de construire doit faire l'objet d'une demande en mairie afin de vérifier la conformité de la demande par rapport au PLU, lui-même en compatibilité avec le ScoT.

Important : le nouveau ScoT intégrera un élément majeur en termes d'écologie, la ZAN (Zéro Artificialisation Net). A l'oraison 2050, la loi nous impose zéro artificialisation des espaces naturels et agricoles.



J'espère ne pas avoir été trop synthétique et vous avoir permis de comprendre ce qu'était l'aménagement du territoire en France et plus particulièrement sur Val du Layon.

Sandrine BELLEUT, Maire de Val du Layon

*Membre du bureau et du comité syndical
du Pôle Métropolitain Loire Angers
(PMLA)*

*Membre de la commission aménagement
du PMLA en charge de la révision du ScoT
Membre du groupe de travail
communautaire aménagement-habitat
Loire Layon Aubance*

L'ESSENTIEL DES CONSEILS MUNICIPAUX

JANVIER, FÉVRIER ET MARS 2021

Décisions à valeur collective - Extraits - L'intégralité du Conseil Municipal est disponible en Mairie et sur www.valdulayon.fr

■ JANVIER 2021

• Les rythmes scolaires

La question des rythmes scolaires a été récemment abordée avec les directeurs d'écoles et en conseil d'école.

En effet, le retour à 4 jours des écoles privées à compter de la rentrée 2021 va poser un problème d'organisation du service périscolaire (accueil du mercredi, horaires décalés).

Aussi, dans cette configuration, il va falloir travailler en harmonie avec les enseignants et les familles pour trouver un nouveau modèle pour la rentrée, qui ne perturbe pas la qualité du service.

La suite de la démarche est que chaque école prévoit un conseil d'école extraordinaire sur la seule question des rythmes scolaires. La commune étant représentée dans chaque conseil par 2 voix, il est proposé de délibérer afin de pouvoir émettre un avis lors de ces conseils.

Depuis la mise en place des nouveaux rythmes scolaires en 2014, les mêmes questions font débat quant à l'intérêt pour le rythme de l'enfant et son bien-être. Les avis sont partagés pour les familles, voire même pour le corps enseignant.

S'agissant de la commune, la compétence s'arrête à la gestion de ce temps périscolaire et n'intervient pas sur l'aspect pédagogique.

Il est pour autant constaté sur ce temps périscolaire :

- * une fatigue des enfants (certains font jusqu'à 6 déplacements par jour de TAP) ;
- * un mouvement permanent de personnel ne permet pas de stabiliser les effectifs et de rassurer les enfants, et donc les familles ;
- * des contrats précaires avec des conditions d'épanouissement limitées ;
- * un essoufflement général quant au renouvellement des animations des TAP avec un impact sur la qualité du service.

Devant ce constat, la commission souhaite avoir une vraie réflexion quant à l'intérêt de maintenir dans ces conditions deux rythmes à la rentrée 2021, d'autant plus que le financement des TAP par l'Etat (à raison de 90 euros par enfant) n'est pas garanti.

En ce sens, les représentants de parents d'élèves ont été sollicités sur les 2 écoles publiques pour réaliser un sondage auprès des familles sur le choix suivant : semaine à 4j ; semaine à 4.5j (sans TAP) ; semaine à 4.5j (avec TAP).

En conclusion, la commission ASEJ propose d'opter pour un retour à 4j, avec retrait des TAP et l'objectif de maintenir une équipe d'animateurs pérenne et de les accompagner dans la professionnalisation. Il est cependant soulevé la problématique des prochains horaires d'écoles : même sur un rythme à 4j, il faudra trouver une organisation souple mais efficace pour les services.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal vote par 24 pour, 2 abstentions et 1 contre, pour un souhait au retour à 4 jours pour l'organisation de la semaine scolaire, et charge les élus représentants la commune dans les conseils d'école publique de voter en ce sens.

• Lissage des tarifs périscolaires et extrascolaires

Avec la reprise de tout le service ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) en régie à compter de janvier 2021, il paraît difficile de maintenir les tarifs en vigueur, notamment pour les raisons suivantes :

- * en cas rassemblement des enfants sur une seule et même structure, les familles de St Aubin et St Lambert paieront des tarifs différents pour le même service ;
- * les tarifs du périscolaire (en ALSH) sont différents entre ceux facturés par la Maison Culturelle et Familles Rurales et également divergents avec ceux de la commune en semaine scolaire ;

Dans l'attente d'avoir plus de recul (COVID, reprise d'activités), il est donc proposé au conseil de lisser tous ces tarifs (« moyenne » entre les tarifs journée/demi-journée de St Aubin et de St Lambert) et d'appliquer les tarifs périscolaires et de repas, similaires à ceux appliqués lors des semaines scolaires.

Dans un second temps, la commission ASEJ se rassemblera pour repenser ses propres tarifs ALSH (selon la masse salariale, les

dépenses de fonctionnement, les charges supplétives, ...).

D'ailleurs et dans tous les cas, un travail devra être fait pour l'ensemble des tarifs. Les tarifs de restauration/périscolaire datent de septembre 2019 et n'ont pas été réévalués.

Le Conseil Municipal à l'unanimité décide de valider les tarifs du service enfance à compter de janvier 2021.

■ FÉVRIER 2021

• **Programme et tarifs des séjours ALSH**

Malgré le contexte lié à la crise sanitaire, il est proposé d'anticiper la saison et de présenter le programme des séjours 2021 pour cet été dans le cadre de la compétence ALSH, pour les enfants de 3 à 12 ans.

4 séjours sont proposés cette année :

Localisation	Thème	Nuitée	Âge	Places	Date
Montjean / Loire	Séjour 1 nature	2	6/9 ans	36	7 au 9 Juillet
Chalonnnes / Loire	Séjour 2 musique	1	3/5 ans	24	12 au 13 Juillet
Mûrs-Erigné	Séjour 3 sport	4	9/11 ans	36	19 au 23 Juillet
St Georges / Loire	Séjour 4 équitation	3	6/11 ans	36	26 au 29 Juillet

Sur ces 14.000 euros de budget, environ 5.500 concernent des charges de personnel. La commission propose de prendre à charge de la commune la moitié de ce cout de personnel, puis de définir les prix sur le reste à charge (déduction CAF comprise).

Pour les enfants hors commune, ils pourront être accueillis sur les séjours dans la limite des places disponibles et à un prix coutant (voir tarif sur le portail famille).

• **Vice-présidence communautaire :**

Monsieur Jean-Luc KASZYNISKI a récemment été élu Vice-président de la Communauté de Communes en charge de la mutualisation et des RH.

Il est indiqué que sa délégation communale (en charge des relations avec la CCLLA) est maintenue mais que l'indemnité sera suspendue compte tenu de ses nouvelles fonctions communautaires comme nos engagements de début de mandat l'avaient précisé.

■ MARS 2021

• **Rythmes scolaires**

Lors du conseil municipal de janvier, le conseil municipal avait émis le souhait d'un retour à 4 jours pour l'organisation de la semaine scolaire et chargé les élus représentant la commune de voter en ce sens lors de la tenue des conseils d'école dédiés à cette question.

Étant donné les comptes rendus des conseils d'école, il est proposé de demander la dérogation à l'organisation de la

semaine scolaire dans les écoles publiques de Val du Layon, en sollicitant le directeur académique des services de l'Education nationale.

Il est proposé au conseil de :

- * décider de déroger à l'organisation de la semaine scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires publiques de Val du Layon,
- * d'approuver l'organisation de la semaine scolaire sur 4 jours,
- * de proposer au directeur académique des services de l'Education nationale (DASEN) d'organiser la semaine scolaire sur 8 demi-journées, soit 4 matinées et 4 après-midi les lundi, mardi, jeudi et vendredi.

• Subventions aux associations :

En précision de la présentation du tableau, il est rappelé le positionnement de la commission quant aux motivations et règles appliquées.

Santé Social Sécurité / Environnement

Certaines subventions ne sont pas harmonisées mais en lien avec les adhérents concernés et/ou la population historique (chasse, club des retraités, ADMR, anciens combattants).

Culture Patrimoine Animation

Il est suggéré de mettre des conditions de versement de ces subventions, à savoir que si des animations ne se font pas en cours d'années (ex : pour cause de COVID), la subvention pourrait ne pas être versée. Il conviendra de détailler ces conditions.

Scolaire

Vu les demandes disparates déposées, il a été proposé d'harmoniser les subventions.

Sport et Loisirs

Pour les clubs communaux, il est validé le principe d'octroyer une subvention à hauteur de 26 euros par licencié. Pour les clubs hors commune, les demandes sont visées au cas par cas et il est proposé de subventionner ces clubs uniquement pour les licenciés mineurs résidant sur la commune, à hauteur de 21 euros, et dont la commune d'origine participe financièrement aux clubs de la commune de Val du Layon.

Pour les associations de loisirs, il est convenu d'apporter une subvention à celles qui ont une ouverture vers un public extérieur à l'association et qui n'utilise pas des locaux communaux. Pour les associations fonctionnant en cercle plus « fermé » (bridge, danse), il est seulement convenu de leur mettre gracieusement à disposition les locaux communaux (sans facturation du chauffage).

Généralités

14 associations n'ont pas déposé de demandes de subventions.

Deux nouvelles demandes ont été identifiées :

- * L'association gérant la maison de retraite « Résidence du Lattay » : 500 euros pour participer à une animation et non pour décorer l'entrée avec des fleurs comme demandé.
- * Le Musée de la Vigne et du Vin : participation de 1.500 euros pour soutenir le musée dans ces nouveaux projets ;

Deux associations bénéficient d'une augmentation de leur subvention habituelle :

- * Amicale des sapeurs-pompiers : augmentation liée au coût astronomique des assurances.
- * Amicale laïque : l'association est en difficulté financière du fait du manque de recettes liées à la fermeture durant la crise sanitaire. Pour rappel, l'association est propriétaire de sa salle et ne pouvant la louer, peut difficilement assurer les charges et notamment réaliser des travaux de rénovation suite au passage de la commission de sécurité qui a rendu un avis défavorable (avec obligation de fermeture) tant que les travaux ne sont pas réalisés.

Le pôle enfance

Par délibération n° DCM 068/2020 en date du 9 juin 2020, le conseil validait la poursuite de l'étude suite à présentation de l'esquisse (phase APS) du projet de réhabilitation de l'ancienne maison de retraite en Pôle Enfance à St Lambert.

Il s'en est suivi de nombreux diagnostics complémentaires (dont amiante, plomb, radon) et autres relevés techniques, en sus de réunions de travail, notamment avec l'équipe pédagogique.

Il est présenté en séance par le BET Cub Marchand la phase APD (Avant-Projet Définitif). La validation de cette phase va ainsi permettre à l'équipe de maîtrise d'œuvre de déposer un permis de construire d'une part, et également de préparer l'ensemble du dossier de consultation pour les entreprises.

Quant à l'approche financière, la partie travaux est désormais estimée à 1.612.000 euros HT (soit plus 115.000 euros par rapport à l'APS), dont au moins 40.000 euros de désamiantage.

L'objectif est désormais de déposer le permis courant mars et de lancer la consultation des entreprises en avril pour un choix des titulaires à l'été 2021, ce qui laisse présager d'un démarrage des travaux à l'automne 2021.

Il est expliqué en séance les raisons de l'augmentation de l'enveloppe des travaux :

- * Programme initial largement sous-estimé d'une part ;
- * Problèmes structurels soulevés lors des diagnostics et des relevés techniques ;
- * Désamiantage obligatoire ;
- * Choix de séparer totalement le futur Pôle Enfance du reste du bâtiment conservé notamment pour respecter les règles relatives à la sécurité et l'incendie.

Pour le financement, la CAF avait évoqué la possibilité d'emprunter (à taux zéro), sans précision sur le plafond disponible : les services seront contactés pour voir les modalités.

Il est précisé que des points d'eau par étage seront facilement accessibles pour faciliter le ménage (point bas). S'agissant des fenêtres (2) dans la salle avec un haut plafond, l'entretien ne pourra se faire qu'avec du matériel adapté.

Pour les parties extérieures, les aménagements seront évoqués avec les services de la CCLLA.

L'accès à la maison mitoyenne devra être repensé : des échanges sont en cours avec l'association « Résidence du Lattay » pour trouver les meilleures alternatives. Il est demandé de faire particulièrement attention aux choix des essences de bois extérieur, pour ne pas se retrouver dans quelques années avec une couleur trop foncée. Quant aux occultations des fenêtres, elles se feront par l'extérieur, la protection étant beaucoup plus efficace.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- * Valide cette étape de l'APD,
- * Arrête le montant prévisionnel des travaux à 1.612.000,00 € HT,
- * Valide le plan de financement ci-après annexé pour un montant de 2.073.680,00 € HT,
- * Autorise le BET Cub Marchand à déposer le permis de construire et élaborer le dossier de consultation des entreprises.

■ VOIRIE - BÂTIMENT - ENVIRONNEMENT & DÉVELOPPEMENT DURABLE - URBANISME - ASSAINISSEMENT

ERRATUM : initialement , cet article aurait dû être inclus dans le Layonvalois.

• **Assainissement (communautaire) :**

Compétence communautaire depuis la fusion des trois communautés de communes (Loire Layon, Coteaux du Layon et Loire Aubance), celle-ci fut laissée, de façon transitoire, aux communes jusqu'au 1^{er} janvier 2021. Depuis cette date, la communauté de communes Loire Layon Aubance (CCLLA) gère pleinement l'assainissement collectif et autonome avec quelques réaménagement de programmation pour notre commune.

Nous avons finalisé notre schéma directeur d'assainissement en 2019 et prévu la mise en réseaux séparatifs du centre bourg de St Lambert sur les 3 ou 4 années à venir ainsi que la construction qu'une station d'épuration sur St Aubin vers 2028.

Pour ceci nous avons anticipé et épargné sur notre budget assainissement environ 550000€. Dans toute prise de compétence, les actifs et les passifs sont repris ainsi que les déficits et les bénéfices. Notre budget sera aggloméré à celui de toutes les communes du territoire communautaire permettant ainsi de définir un programme général de travaux.

Des priorités se sont imposées à la CCLLA sur le plan de la pollution et l'écologique. La situation de blocage de certaines communes dans leur urbanisation a permis d'identifier la station d'épuration de St Aubin qui voir le jour plus rapidement, vers 2026. La mise en réseaux séparatifs sur la commune de St Lambert devrait s'étaler sur une dizaine d'années. La commune suit ce dossier et son avancement.

Assainissement collectif :

La reprise de cette compétence amène également un lissage des tarifs sur tout le territoire communautaire.

Pour nos 2 communes de Val du Layon, ce réajustement se fera sur 3 ans. Le prix du m² d'eau sera de 2,12 € : soit pour une consommation moyenne de 120 m³, une facture de 254,40 euros HT/an pour chaque foyer. Ce lissage amènera une légère augmentation pour les habitants de St Aubin et une légère baisse pour les habitants de St Lambert.

Par ailleurs la taxe de raccordement au système d'assainissement collectif, actuellement de 2200 € sur notre commune, sera calculée différemment, 15 € du m² habitable.

Pour une maison de 90m² : 1350€

Pour une maison de 120m² : 1800€

Assainissement individuel :

La mise en place du service de contrôle de ce système a donc vu le jour au 1^{er} janvier 2021. Pas de changement pour la vente d'une maison, un diagnostic est obligatoire et des travaux sont à réaliser si besoin.

Pour les autres cas, un contrôle sera également réalisé tous les 8 ans et les travaux seront également obligatoires si le système est réputé non fonctionnel et polluant.

Cout pour ces contrôles : pour une vente : 165 € et pour un contrôle périodique : 98 €.

• **Commission Voirie - Bâtiment - Environnement - Développement Durable :**

L'année 2020 a vu se terminer différents chantiers, pour certains commencés en 2019 :

- * La mise en sécurité du clocher de l'église.
- * Le parking de l'entrée de l'école célestin Freinet.
- * La construction de 8 locatifs aux Lacas.
- * La démolition des annexes de l'ancienne boucherie.

2020 a également été une année d'élection et donc de renouvellement des membres de notre commission. De nouvelles idées, donc de nouveaux projets ont déjà été discutés.

Certains se feront en 2021 et l'ensemble des projets nécessaires identifiés sera programmé sur la durée du mandat :

- * Enfouissement des réseaux, quartier des Saunerettes à St Aubin.
- * Continuité de la création de l'espace jeunesse à St Aubin.
- * Aménagement de voirie rue des Sauvins à St Lambert.
- * Création d'un pôle enfance à St Lambert dans une partie de l'ancienne maison de retraite.
- * Programme de remise en état de l'ensemble des bâtiments communaux,

- * Rue de Périnelle à St Lambert : début des travaux de mise en séparatif de nos réseaux eau usée et eau pluviale, puis enfouissement des réseaux électriques et changement de la canalisation d'eau.

Des travaux gérés par différents syndicats peuvent également être réalisés sur notre commune.

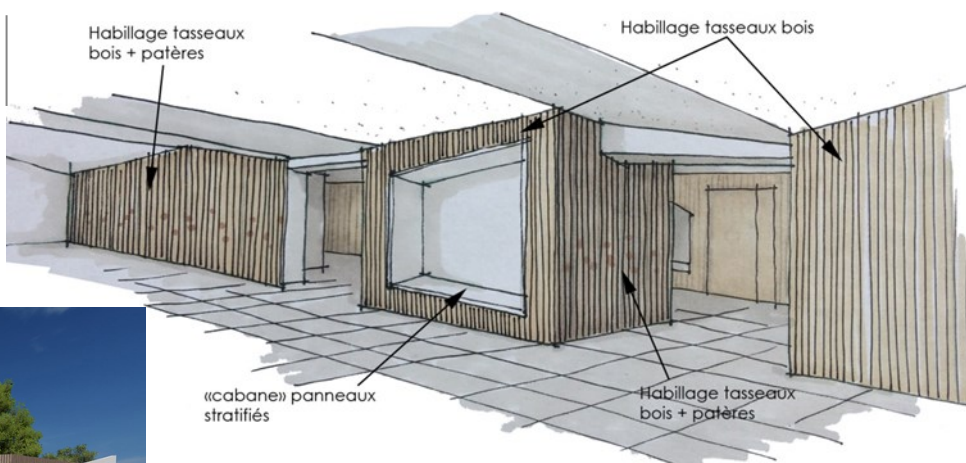
En ce qui concerne l'eau potable (SIAEP – Syndicat d'eau de l'Anjou), deux chantiers importants vont se réaliser prochainement :

- * Début 2021, le renouvellement de la canalisation entre St Lambert et St Aubin sera effectif, ce qui permettra d'assurer la continuité du service en cas de défaillance

de nos lignes d'alimentation, soit de la rue de Bellevue pour St Aubin, soit de la rue du pont Barré pour St Lambert.

- * Un autre projet important pourrait commencer fin 2021 début 2022. En effet l'usine des traitement des eaux de Rochefort est vieillissante et devenue obsolète. Elle sera progressivement fermée. Le château de Bellevue sera alors directement alimenté par l'usine de St Georges sur Loire. Une canalisation importante passera par Chalonnes puis Ardenay pour arriver au château d'eau.

Croquis hall d'entrée



ILLUSTRATIONS DU FUTUR PÔLE ENFANCE



Vue entrée rue du Bon Repos



Vue sur cour maternelles est



Vue sur cour maternelles ouest

■ CULTURE INFORMATION SPORT ET VIE LOCALE

Extraits du compte-rendu de décembre 2020

• Les bibliothèques :

Depuis décembre, les bénévoles sont de retour mais uniquement pour des opérations ponctuelles liées au rangement, à l'entretien des équipements et/ou à la gestion des retours. Ils ne sont pas autorisés à faire du face-à-face avec le public, ne pourront être plus de deux par site en même temps et seront sous l'autorité et le contrôle des agents professionnels.

PROPOSITION D'UN BUDGET GLOBAL POUR LES DEUX BIBLIOTHÈQUES :

- **11.000 €** pour les acquisitions : imprimés, abonnement, jeux, audiovisuel ;
- **2.600 euros** pour les animations ;
- **2.000 euros** pour les besoins de fonctionnement : petit matériel, fournitures spécifiques, frais de réception (café, animation...) ;

LES INVESTISSEMENTS 2021 :

- 1700 € : une boîte de retour murale pour la médiathèque de St Lambert
- Des bacs de rangements modulables et un tapis de regroupement pour la bibliothèque de St Aubin

• Le sport :

Des projets à venir : espace de jeux, city park, tribunes salle de sport et autres.

La commission propose la programmation suivante en 2021 (voire déborder sur 2022) :

- * Quelques réparations au City Park de St Aubin ainsi qu'au grillage du tennis,
- * L'acquisition des gradins pour la salle de sport : prévoir 2000 Euros pour un module de 16 places ; envisager 5 modules soit 10000 Euros,
- * L'initiation du projet de récupération des eaux pluviales salle de sport St Lambert en budgétant entre 4000 et 8000 Euros pour débiter l'étude,
- * La mise en place d'un nouvel espace de jeux le long du Layon : estimation 27000 Euros TTC ;
- * La mise en œuvre d'un projet City Park à St Lambert ; cout d'une structure complète : 13000 Euros TTC : emplacement à proximité du terrain de sport.

Extraits du compte-rendu de janvier 2021

Le projet Photo de Matthieu Alexandre : Ce photographe a réalisé un projet photo dans quatre domaines viticoles de St Aubin et Rochefort sur Loire. Il propose d'exposer en grand format et en extérieur une centaine de photos. Une démarche est initiée auprès de la commune de Val du Layon et de Rochefort sur Loire. Il convient également d'attendre les retours des potentiels partenaires, CCLLA, Conseil Départemental et Régional. On peut également imaginer les photos présentées le long d'un circuit de randonnée, et associer l'exposition au salon estival de peinture.

Extraits du compte-rendu de février 2021

La commission a étudié l'ensemble des demandes de subventions en provenance des associations. 14 associations n'ont pas demandé de subvention car aucune activité de prévue en 2021 ou report de la subvention 2020 : merci de leur franchise.

Plusieurs principes ont été acceptés : le versement de la subvention sous condition de réalisation de la prestation (fête par exemple), l'égalité de traitement pour les quatre associations de parents d'élèves, une allocation de 26 Euros par licencié de la commune pratiquant dans une association sportive de Val du Layon et de 21 Euros pour tout mineur licencié de la commune pratiquant un sport non présent sur Val du Layon dans une commune limitrophe (la gymnastique à Beaulieu par exemple) et à condition que cette commune fasse le même apport pour ses licenciés mineurs exerçant à Val du Layon. Le budget global accordé aux subventions pour les associations s'élève à 27000 Euros.

• Entretien de nos salles :

Anjou Hygiène Service entretient nos locaux (salle de sport, dojo, maison du vin, salle Marylise...) une fois par semaine. Après contrôle, il s'est avéré que le nettoyage laissait à désirer. Dès la reprise des activités, vous constaterez que les sanitaires, la cuisine ou les vitreries ont changé d'aspect. En cette période où la salubrité est primordiale, nous portons notre attention pour que les prestations engagées soient de qualité, conformes au service annoncé et vous apportent satisfaction et hygiène.

Depuis le 10 mars, les bibliothèques sont ouvertes plus largement et les bénévoles sont présents pour le face à face public tout en respectant les gestes barrières et le protocole sanitaire.

■ DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE

• Développement économique :

Le marché du mercredi matin, place Linkebeek, pourrait être élargi au moins une fois par mois. Pour ce faire nous lançons un appel aux exposants intéressés. Ceux-ci pourront s'adresser à la mairie qui leur indiquera la marche à suivre.

Le premier marché élargi se tiendrait le mercredi 26 mai 2021.

Cet été nous avons le projet d'un marché artisanal en soirée, deux fois au cours de l'été.



• Développement touristique :

Ce développement prend appui sur l'accueil des touristes aux campings. Pour ce faire, la commune a embauché Élise BEAUMONT qui vient de terminer ses études à l'ESTHUA d'Angers. Sa deuxième année s'est déroulée en alternance auprès de Michelle Ripoché au camping de la Coudraye.

Désormais gestionnaire des campings de Val du Layon, elle sera pour l'été accompagnée de renforts (voir l'annonce ci-dessous). Ils proposeront des activités et des visites afin de faire découvrir notre commune et notre région.



Elise BEAUMONT



Recrutement de renfort pour l'entretien, le ménage, l'animation des campings.
Si vous recherchez un Job de vacances, envoyez votre candidature à :
camping@valdulayon.fr au plus tard le 30 avril 2021.

■ CCAS

CCAS : Centre Communal d'Actions Sociales

Le CCAS poursuit ses missions grâce à l'engagement de ses membres mais aussi des nombreux bénévoles qui donnent de leur temps pour apporter ponctuellement ou de façon plus régulière une aide à ceux qui traversent une situation difficile. La Banque Alimentaire, l'accueil des SDF dans un local dédié, le transport solidaire, la bienveillance auprès des personnes vulnérables... sont autant d'actions menées par toute notre équipe.

Le CCAS s'associe cette année avec l'association « Vacances et Familles » pour accueillir une famille sur nos campings pendant une semaine cet été. Le but est de permettre de proposer des vacances à ceux qui n'y ont pas accès pour des raisons matérielles ou financières.

Le CLIC Loire Layon Aubance vous propose des temps de rencontres avec **Françoise Roy**, intervenante spécialisée dans l'accompagnement et l'écoute.

Vous pourrez y évoquer votre situation, exprimer vos émotions et votre ressenti, apprendre à repérer VOS priorités.

**Inscriptions auprès
du CLIC
au 02.41.80.68.13**

Nous pouvons faciliter votre participation en organisant l'accueil de votre proche ou en mettant en place un accompagnement à votre domicile par des auxiliaires de vie.

Les frais engendrés peuvent être pris en charge.

Si vous rencontrez des difficultés de déplacements, nous pouvons trouver ensemble des solutions.

N'hésitez pas à nous en parler.

CLIC Loire Layon Aubance
1, rue Adrien Meslier - CS 80083
49170 Saint Georges sur Loire Cedex
02.41.80.68.13 - clic@loirelayonaubance.fr

Pour toute demande de renseignements,
vous pouvez vous adresser en Mairie.



Sur le thème du vieillissement et de la dépendance, nous vous informons que des réunions d'informations vous sont proposées :

Par le CLIC (voir flyers et pas suivante), un échange libre de partage de vécus et d'expériences pour les aidants :

- * A Chalonnes au Tintinmarre les 16 avril et 18 juin de 14h30 à 16h30 ;
- * A Brissac les 13 avril et 15 juin à la Médiathèque de 14h30 à 16h30.

Nous avons également repris contact avec Habit'âge qui travaille pour améliorer et proposer des solutions de logements adaptées aux problématiques du vieillissement. Une réunion « café – échange » est proposée le 20 avril salle Jean de Pontoise avec l'intervention de Bruno PARMENTIER auteur du livre « bien se loger pour mieux vieillir ». Les personnes intéressées doivent se manifester en Mairie pour anticiper le nombre de participants. Selon les conditions sanitaires cet échange pourra se faire en visioconférence dans cette même salle mais en nombre plus restreint.



Le CLIC Loire Layon Aubance poursuit ses actions auprès des aidants familiaux

- **Qu'est-ce que le CLIC ?**

Le Centre Local d'Information et de Coordination Gériatrique est un service public, gratuit et individualisé de la communauté de communes Loire Layon Aubance.

Ce service de proximité est destiné aux personnes de plus de 60 ans vivant sur le territoire Loire Layon Aubance et sur les communes de Savennières, Béhuard et Ingrandes-Le-Fresne sur Loire, rencontrant des problématiques liées au maintien à domicile. Ce service est également destiné à l'entourage de la personne. L'équipe du CLIC est composée d'un assistant de coordination qui est présent pour répondre à vos questions du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h joignable par téléphone au 02 41 80 68 13, ainsi que de 2 coordinatrices qui peuvent se déplacer à votre domicile pour évaluer vos besoins, vous informer sur les réponses existantes les plus adaptées et si besoin, vous accompagner dans les démarches administratives liées aux difficultés de maintien à domicile. Vous pouvez également adresser vos demandes par email, à l'adresse suivante : clic@loirelayonaubance.fr.



Centre Local d'information et de Coordination

- **Qu'est-ce qu'un aidant familial ?**

Un aidant familial est une personne qui apporte, de manière ponctuelle ou régulière de l'aide à un tiers en situation de perte d'autonomie ou de handicap. Ce peut être un conjoint, un enfant, un neveu mais aussi un ami, un voisin.

L'aide apportée peut concerner aussi bien, les démarches administratives, l'entretien du logement, les courses ou encore de l'aide humaine.

- **Quelles solutions de répit le CLIC Loire Layon Aubance propose-t-il aux aidants familiaux ?**

Les solutions de répit sont divers moyens mis en œuvre permettant à l'aidant familial de prendre du temps pour lui, de se munir d'outils pour mieux accompagner, de conseils pour préserver sa santé physique et mentale.

Dans l'objectif de répondre à ces besoins, le CLIC Loire Layon Aubance propose aux aidants de participer à des groupes d'échanges entre aidants animés par madame Françoise ROY, formatrice spécialisée dans l'accompagnement et l'écoute. Les groupes se réunissent à raison de 5 fois par an, les après-midis (14h30-16h30) à Chalonnes-sur-Loire, au Tintamarre (16 avril, 18 juin, 1^{er} octobre, 3 décembre) et Brissac-Quincé, à la Médiathèque (13 avril, 15 juin, 28 septembre, 30 novembre).

La participation est gratuite, et le CLIC peut vous proposer, si nécessaire un moyen de suppléance pour la personne que vous accompagnez durant votre absence (garde à domicile, accueil de jour...).

N'hésitez pas à contacter le CLIC si vous souhaitez des renseignements ou encore pour vous inscrire.

Une inscription auprès du CLIC est demandée si vous souhaitez participer à une ou plusieurs rencontres. Il n'est pas obligatoire de s'inscrire à l'ensemble des rencontres.



■ TAP (TEMPS D'ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES)

Durant la période de Janvier-Février, Cynthia CAILLEAU, intervenante extérieure sur « les signes associés à la parole » est intervenue en TAP auprès des maternelles des écoles St Joseph et Célestin Freinet de St Lambert.

Elle a proposé des ateliers portant sur les émotions, le respect de l'autre et le quotidien.

Les enfants ont abordé les émotions qu'ils peuvent vivre au quotidien. Pour cela, Cynthia a utilisé divers outils pédagogiques autour du jeu, des comptines et histoires.

Au fil des semaines, Cynthia ainsi que les animatrices ont été étonnées par leur capacité à se souvenir des comptines, des signes et des sujets abordés d'une séance à l'autre.

Certains enfants ont découvert le langage des signes, d'autres avaient déjà quelques notions ; soit à l'école ou à la maison.

Chaque classe est différente et, selon la dynamique de groupe, il faut faire preuve d'une adaptation rapide afin de conserver toute leur attention. Les activités et outils proposés ; memory, mise en situation, livres, chansons, permettent la participation de chacun au sein du groupe.

Pour la période de Mars-Avril, Cynthia intervient auprès des maternelles des écoles René Guy Cadou et St Joseph de St Aubin de Luigné.



Départ d'Annie BROSSE en retraite

Vendredi 19 Février 2021, les enfants ont pu dire au revoir à Annie BROSSE lors de son dernier service au self !

Annie travaille depuis 1992 sur la commune. D'abord à l'école publique, cantine gérée alors par une association de parents. Puis en 2009, à la toute nouvelle cantine, rue Rabelais, gérée depuis 2019 par la commune.

Nous la remercions pour son investissement au sein du restaurant scolaire et lui souhaitons une bonne retraite et pleins de projets !

De gauche à droite : **Sandrine BELLEUT**, Maire Val du Layon,
Elise GILBERT, directrice des activités Enfance,
Quentin BRUNEAU, directeur des services Enfance et Jeunesse
Annie BROSSE et **Yoann LE NECHET**, directeur général des services

■ OUVERTURE ALSH ÉTÉ 2021 (ouverture continue les 2 mois) :

L'Accueil de loisirs de **Saint Lambert** sera :

- * ouvert du 06 Juillet au 02 Septembre ;
- * fermé du 09 au 14 août (possibilité d'inscrire ses enfants sur Saint Aubin).

L'Accueil de loisirs de **Saint Aubin** sera ouvert :

- * ouvert du 06 Juillet au 02 Septembre
- * fermé du 02 au 07 août (possibilité d'inscrire ses enfants sur Saint Lambert).

Séjours ENFANCE (3/12 ans) :

Des séjours seront proposés cet été sur des thématiques variées !

- Nature à Montjean sur Loire
- Sport à Mûrs Erigné
- Equitation à St Georges sur Loire
- Cirque à Chalonnes sur Loire

Sont proposés des séjours d'une à quatre nuits avec des activités et soirées.

Une plaquette sera envoyée prochainement.

Jeunesse

Historiquement, les activités Jeunesse de Val du Layon étaient proposées par Familles Rurales.

Depuis le 1^{er} Janvier 2021, la commune gère ce service.

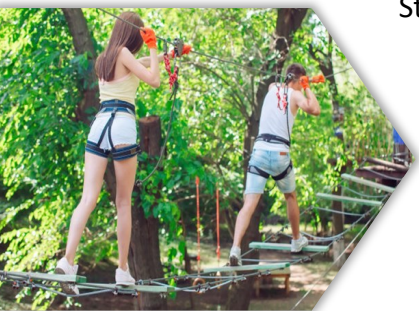
C'est pourquoi, la commune a recruté une animatrice : Léa CRESTIN.

Diplômée d'un BPJEPS (diplôme professionnel de l'animation), les missions de Léa seront d'accueillir les jeunes dans des espaces et locaux dédiés permettant de développer toutes sortes de projets.

Les animations seront organisées à destination des adolescents de 11 à 18 ans, sur nos deux communes déléguées.



Léa CRESTIN



Très prochainement, Léa se déplacera sur St Aubin et St Lambert afin de rencontrer et d'échanger avec les jeunes.

Ce sera aussi l'occasion de distribuer la plaquette des vacances de Printemps. Au programme : accrobranche, journée à la mer, soirées, paintball, équitation, bracelets brésiliens,



QU'EST-CE QU'UN ESPACE JEUNESSE ?

Pour faire quoi ?

Les jeunes pourront participer à des activités, mener et s'impliquer dans des projets, proposer leurs idées mais aussi tout simplement s'y retrouver.

Pour qui ?

Pour tous les jeunes de la commune, âgés de 11 à 18 ans (à partir de la 6^{ème}).



JEUNESSE VAL DU LAYON



jeunesse@valdulayon.fr



06 11 76 99 88

Quand ?

Le mercredi après-midi, Le vendredi en soirée, le samedi après-midi ainsi que pendant les vacances scolaires.

Les tarifs ?

Les temps d'ouverture seront en grande partie gratuits. Cependant certaines activités ponctuelles seront payantes.

■ LES ACCUEILS DE CLASSE

En attendant le retour des bénévoles, qui assurent d'habitude les accueils de classe, Ariane, à Saint-Aubin, et Sylvaine, à Saint-Lambert, accueillent toutes les classes qui souhaitent venir dans les bibliothèques de la commune de Val du Layon. C'est un moment de découverte et de partage apprécié de tous.



■ UN NOUVEAU LOGICIEL

Dans le cadre de la mise en place du réseau de *lecture publique** à l'échelle de la communauté de communes Loire Layon Aubance, toutes les bibliothèques du territoire profiteront d'un nouveau logiciel de gestion à compter de juillet 2021. Peu d'incidences pour vous usagers pour le moment.

Mais pour les besoins de ce changement **toutes les bibliothèques de la communauté de communes seront fermées du dimanche 20 au dimanche 27 juin inclus**

**lecture publique* : C'est le terme officiel utilisé par les professionnels pour tout ce qui concerne la gestion et l'animation des bibliothèques

■ DE NOUVEAUX HORAIRES D'OUVERTURE...

A compter du 10 mars 2021 les bibliothèques de Val du Layon ouvrent plus largement. Tous les détails sur l'affiche page suivante

... mais aussi des fermetures en prévision

Outre la semaine du 20 au 27 juin inclus, les bibliothèques de Val du Layon seront fermées :

dimanche 4 avril (dimanche de Pâques), samedi 1^{er} mai (fête du travail) et dimanche 2 mai, samedi 8 mai (commémoration nationale) et dimanche 23 mai (Pentecôte).

■ RÉSULTAT BULL'EN LAYON 2019-2020 ET RALLYE DES P'TITES BULLES 2019-2020

Avec 160 votants, les lecteurs des 18 bibliothèques participantes de la communauté de communes Loire Layon Aubance ont élu la BD *Nymphéas noirs* de Frédéric Duval et Didier Cassegrain, d'après le roman de Michel Bussi, aux éditions Dupuis.

Et pour les p'tites bulles c'est *Chatons contre dinosaures* de Stan Silas et Davy Mourier aux éditions Jungle qui a reçu le suffrage des enfants et à Saint-Lambert c'est Alwena Socheleau qui a gagné le prix, un bon d'achat à la librairie spécialisée BD *Le repaire des héros* d'Angers, offert par la communauté de communes Loire Layon Aubance.



Alwena Socheleau

■ BULL'EN (VAL DU) LAYON

Nous n'avons pas pu mettre en place cette année le prix de la bande dessinée adulte *Bull'en Layon* à l'échelle de la communauté de communes. Alors en attendant son retour pour septembre 2021, Sylvaine et Mélusine, respectivement bibliothécaire et bénévole à Saint-Lambert, ont préparé une sélection de 10 BD, parues en 2019 et 2020, qu'elles vous proposent de découvrir de mars à septembre à la médiathèque de Saint-Lambert. Les lecteurs intéressés de Saint-Aubin pourront participer, l'adhésion à Saint-Aubin



donnant accès gratuitement à Saint-Lambert, et inversement.
Précision : l'affiche et la plaquette de présentation ont été réalisées par Pauline Micheau, stagiaire à la médiathèque en mars ; un grand merci à elle pour son efficacité !

■ ET TOUJOURS DES NOUVEAUTÉS !

Toutes les acquisitions de fin d'année 2020 sont mises à disposition, tous les genres sont représentés :

- * livres, DVD, CD, jeux, de nouvelles malles BD et albums,
- * des sélections de livres en gros caractères et livres audio à Saint-Aubin,
- * de nouvelles valises en DVD, livres en gros caractères, livres audio à Saint-Lambert

A Saint-Lambert, les CD et DVD ont été renouvelés en février auprès du Bibliopôle.

A Saint-Aubin, le bibliobus ne passera pas **mais** Ariane et des bénévoles iront chercher au Bibliopôle environ 400 nouveaux livres le 12 mai, qui seront mis à votre disposition rapidement.



Pauline Micheau, stagiaire, et Mélusine Creignou, bénévole, qui présentent la sélection de BD et l'affiche



Bienvenue dans les BIBLIOTHÈQUES DE VAL DU LAYON



Consignes sanitaires :

- Accueil de tous les lecteurs sans restriction d'âge
- Port du masque à partir de 11 ans et lavage des mains obligatoires
- Limitier le nombre de personnes par famille et le temps de présence dans la bibliothèque
- Apporter sac ou panier (pas de poche fournie)



BIBLIOTHÈQUE DE ST AUBIN

Tél : 02 41 66 31 94 Mail : bibliotheque.staubin@valdulayon.fr
Portail réseau : bibliotheque-1001pages.fr

Horaires d'ouverture :

- Mercredi : 15h30 - 17h30
- Samedi : 10h30 - 12h30
- Dimanche : 10h30 - 12h30

Conditions d'accès :

- Entrée côté accueil mairie
- Dépôt des retours dans les caisses en haut de l'escalier, puis lavage des mains au gel hydro-alcoolique
- Sortie par l'ascenseur

MÉDIATHÈQUE DE ST LAMBERT

Tél : 02 41 91 18 41 Mail : mediatheque.stlambert@valdulayon.fr
Portail réseau : lireenlayon.fr

Horaires d'ouverture :

- Mercredi : 10h - 12h30 et 16h30 - 18h00
- Vendredi : 16h30 - 18h00
- Samedi : 10h - 12h30

Conditions d'accès :

- Dépôt des retours dans le chariot à l'entrée, puis lavage des mains au gel hydro-alcoolique

Nous mettons tout en œuvre pour garantir votre sécurité. Merci pour votre compréhension.

Nous vous rappelons que votre inscription à LIRENLAYON ou 1001 PAGES vous permet d'accéder aux 2 bibliothèques de Val du Layon.

Traitement des déchets à Saint Aubin de Luigné

Jours de collectes des ordures ménagères

■ Bourg

Ordures ménagères :
Semaines paires le mardi
Tri : Tous les jeudis

■ Campagne nord Layon

Ordures ménagères : Semaines
impaires le mardi
Tri : Semaines impaires le jeudi

■ Campagne sud Layon

Ordures ménagères : Semaines
impaires le mardi
Tri : Semaines paires le jeudi

■ DECHETERIE CHALONNES

Lundi et mardi 14H-17H30

Mercredi 10H-12H

Vendredi 14H-18H

Samedi de 9H à 12H

et de 14H à 17H30

Les colonnes de verre et papier restent en accès libre, vous trouvez leurs localisations sur le site internet du SMITOM : www.smitom-sudsauumurois.com.

Traitement des déchets à Saint Lambert du Lattay



■ JOUR DE COLLECTE

Jours de collecte des bacs marron et jaunes :

Tous les 15 jours, mercredi des semaines impaires :

Attention : il est rappelé qu'après chaque passage, les bacs doivent être rangés et ne doivent pas rester sur les trottoirs.

■ DECHETERIE THOUARCE

Lundi et mardi de 9H à 12H - Mercredi de 14H à 17H30

Vendredi de 9H à 12H et de 14H à 18H

Samedi de 9H à 12H et de 14H à 17H30 (samedi après-midi réservé aux particuliers)

EVOLUTION DES BORNES A PAPIER : La trappe d'ouverture diminue



Pour collecter le papier, le SMITOM a réparti sur son territoire 249 bornes d'apports volontaires, disposées à côté des bornes à verre.

- Une dégradation des apports des bornes à papier

Au 2^{ème} semestre 2020, l'usine de recyclage du papier a alerté le SMITOM. Une part importante de la matière collectée n'était pas du papier – beaucoup de carton mais aussi du verre, des bidons en plastique et même des sacs d'ordures ménagères ont été collectés dans les Points d'apport volontaire à papier !!!!

- Pas d'amélioration malgré une communication renforcée :

Devant ce constat, le SMITOM a intensifié son information auprès des habitants : articles dans la presse, articles aux communes, et autocollants sur les bornes à papier. Cependant, les défauts de collecte sont toujours aussi importants.

- Modification de la taille de la trappe d'ouverture des bornes à papier.

La situation est préoccupante car sans amélioration, l'unique usine de recyclage nationale menace de refuser le papier issu de notre territoire. Pour pallier à cette situation, le SMITOM doit donc agir. Des plaques de réduction sont en cours d'installation sur la trappe d'ouverture des bornes à papier. Elles doivent permettre de limiter le mauvais usage de ces points d'apport volontaire.

**Les erreurs de tri sont couteuses pour le syndicat et elles finissent toujours par être reportées sur la facture de l'usager.
Pour un juste tri, respecter les consignes du syndicat : UNIQUEMENT DU PAPIER DANS LA BORNE A PAPIER**

Un rappel : En cas de dégradation de bac, pensez à contacter le SMITOM par téléphone au 02 41 59 61 73
et par mail à contact@smitom-sudsauumurois.com

■ CONSERVATOIRE D'ESPACES NATURELS

Le Conservatoire d'espaces naturels (CEN) des Pays de la Loire, qu'est-ce que c'est ?

Le Conservatoire mène des actions de mise en réseau d'acteurs, d'appui et de conseil aux collectivités territoriales, d'animation et mise en œuvre de programmes régionaux d'actions et enfin de gestion de sites naturels remarquables, placés sous la maîtrise foncière ou d'usage du Conservatoire.

Une démarche innovante et partenariale multi-acteurs de conservation de la Tulipe sauvage en vallée du Layon

Origine de la démarche

En 2013, le CPIE Loire-Anjou et la Chambre d'agriculture de Maine-et-Loire découvrent, sur le site des Mortiers (Saint-Aubin-de-Luigné), une station jusqu'alors inconnue de Tulipe sauvage (*Tulipa sylvestris*). Cette espèce protégée a pu être conservée grâce aux pratiques agricoles très extensives mise en œuvre par le propriétaire et exploitant agricole et avant lui par son père.

Il s'agit de la plus importante population de cette espèce à l'échelle du Grand Ouest de la France, avec plus de 140 000 pieds.

La maîtrise foncière comme outil de préservation d'une station d'espèce menacée

Début 2016, la partie nord de la parcelle (environ 4 hectares), quasiment dépourvue de Tulipe sauvage, est acquise par le viticulteur à des fins de plantation de la vigne ; à l'inverse, la

partie sud de la parcelle (environ 2,6 hectares), comprenant plus de 60 000 pieds de Tulipe sauvage, est acquise par le CEN des Pays de la Loire à des fins de conservation pérenne de la biodiversité et accueille les bulbes transplantés venant de la partie nord.

Le lancement d'un appel à dons sous forme de crowd-funding, permet de mobiliser en quelques

semaines des fonds rassemblés auprès de 182 donateurs

La Fondation du patrimoine et la Fédération viticole Anjou-Saumur décident d'apporter leur concours financier à l'opération d'acquisition ainsi qu'à la restauration de la parcelle acquise par le Conservatoire.



Et maintenant ?

Depuis 2016 et l'acquisition du terrain par le Conservatoire d'espaces naturels des Pays de la Loire, différentes actions d'entretien et de restauration du site ont été mises en œuvre : pose d'une clôture et mise à disposition du site auprès d'un berger, pour entretien par le pâturage des ovins, fauche de la prairie et restauration de la mare.

Les suivis écologiques se poursuivent pour évaluer la gestion mise en œuvre.

D'ailleurs, quelle est la biodiversité de ma Commune ?

Un portail en ligne d'information géographique « Biodiv'Pays de la Loire » rassemble un grand nombre de données naturalistes (observations d'espèces de la faune ou de la flore) des Pays de la Loire. Il est possible de consulter la liste des espèces déjà observées sur votre Commune ! Idéal pour commencer à s'intéresser à la nature, près de chez soi...

Lien : <http://biodiv-paysdelaloire.fr/>

Comment puis-je aider le Conservatoire d'espaces naturels des Pays de la Loire ?

Adhérer en ligne : <https://www.cenpaysdelaloire.fr/agir-avec-le-cen/adherer/adherez-en-ligne>

Vous pouvez également faire un don au Conservatoire, qui donnera lieu à un reçu fiscal.

Enfin, si vous êtes disponible et que vous souhaitez agir concrètement, manifestez-vous auprès du Conservatoire pour en devenir bénévole !

Contact

Conservatoire d'espaces naturels des Pays de la Loire – 1, rue Célestin Freinet – 44200 NANTES

www.cenpaysdelaloire.fr

<https://www.facebook.com/cenpaysdelaloire>

Célia El Hassani - 02 28 20 51 67 –

c.el-hassani@cenpaysdelaloire.fr

● FRELONS ASIATIQUES :

Les beaux jours arrivent, en apportant avec eux le soleil, la chaleur, les fleurs et surtout le frelon asiatique. N'oublions pas de remettre notre piège pour en capturer un maximum.

Nous vous redonnons la recette de l'appât pour les capturer.

Au fond de votre bouteille, sur une hauteur d'environ 4cm :

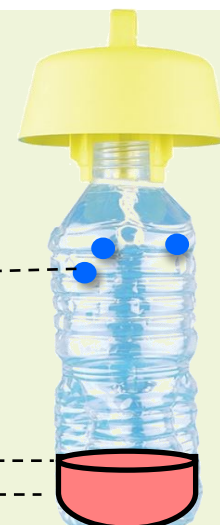
1/3 de vin blanc - 1/3 de bière - 1/3 de sirop de fruit rouge

Percez des trous de la taille du corps d'un frelon asiatique (environ 1 cm de diamètre) dans le haut de la bouteille.

Suspendez ces pièges dans un arbre ou au milieu d'un pot de fleurs. Au soleil de préférence. Nous vous signalons aussi que des bouchons seront mis à votre disposition en mairie pour ceux qui le veulent.



Trous d'un centimètre



1/3 de vin blanc

1/3 de bière

1/3 de sirop de fruits rouges

■ MAISON DE LA NATURE DU LAYON
SAINT LAMBERT DU LATTAY

La Maison de la Nature du Layon vous invite à un

TROC printanier

à St Lambert du Lattay
derrière le Musée de la Vigne et du Vin

boutures, plants & graines



**le dimanche 9 mai 2021
de 10H30 à 13H00**

Troc de plantes et graines issus du jardin (gratuit)

Au programme :

- échange de plants, graines, boutures de fleurs, fruits, légumes, arbustes ainsi que plantes vertes d'intérieur,
- « Bavardages jardiniers », échanges de pratiques et d'astuces.

Pas d'obligation d'avoir des choses à troquer pour venir et récupérer des plants,...

Prévoir sa propre table pour présenter ses plants, chaise, papier/crayon pour noter le nom des plantes,...

Respect des gestes barrières en vigueur.

■ AMICALE LAIQUE
SAINT AUBIN DE LUIGNE

La crise sanitaire nous a obligé à modifier le calendrier des manifestations.

- Le Concours de palets a été annulé. Nous réfléchissons pour le reporter à une date ultérieure.
- Le VIDE GRENIER : il est repoussé au 1er dimanche de juin soit le **Dimanche 6 Juin**.

Nous comptons sur votre présence, les inscriptions sont ouvertes, contactez nous.



L'Amicale organise toutes ces manifestations, qui font vivre notre commune, mais les bénévoles se fatiguent, de l'aide devient indispensable, alors contactez nous, et venez rejoindre une équipe dynamique.



D. COLLINEAU - AMICALE LAIQUE St AUBIN - 07.83.49.85.65

■ COMITÉ DES FETES

SAINT LAMBERT DU LATTAY

Le comité des fêtes de Saint Lambert du Lattay espère vous retrouver **le samedi 4 septembre pour le cinéma plein air suivi du feu d'artifice**. Retenez la date, venez nombreux faire la fête au Parc Ludovic Plard en espérant que l'épidémie sera derrière nous...

Nous avons l'intention d'innover dans de nouvelles aventures tels que « courses VTT, randonnée viticole ou loto géant » mais vu les événements actuels, il est difficile de les mettre en application pour cette année.

Le vide grenier prévu au mois de Juin place Linkebeek est annulé, trop de gestes barrières à respecter suite à l'épidémie covid-19.

Si vous souhaitez rejoindre notre équipe dynamique n'hésitez pas à nous contacter.

Pour toutes informations et réservations de matériel (chapiteaux, barnums, tables, bancs, évier inox, plancha, percolateur etc.), contacter le **07-49-72-82-31**.

Nous espérons vous revoir rapidement.

L'équipe du Comité des fêtes



■ CRU DE L'AMITIÉ

SAINT LAMBERT DU LATTAY



Suite à la pandémie que nous subissons depuis un an, nous ne pouvons plus nous réunir comme les années précédentes. Nous espérons que les mois à venir seront meilleurs pour tout le monde.

En attendant de se revoir très bientôt.

La secrétaire.

■ MUSEE DE LA VIGNE ET DU VIN D'ANJOU



Au moment de la rédaction de cet article, le Musée de la vigne et du vin d'Anjou prépare sa saison 2021 sans connaître la date effective de réouverture de ses portes...

La période de fermeture hivernale a permis de préparer un programme et des nouveautés autour du thème « le monde viticole... et les femmes ? ».

Jusqu'au 7 novembre prochain, vous pourrez en effet découvrir au Musée une exposition temporaire présentant l'évolution de la place des femmes dans le monde vitivinicole depuis le 19^{ème} siècle.

Nous avons également décliné toute une programmation autour du thème : une soirée interactive pour déjouer les clichés autour des femmes et du vin, des conférences sur « le management des domaines au féminin » et sur les « collectifs de vigneronnes ».

Tous les jeudis de juillet-août, une visite-dégustation mettra les vigneronnes à l'honneur. N'hésitez pas à visiter notre site internet pour plus d'informations....

De plus, l'atelier famille 6-12 ans « Vigneron-ne en herbe » a été adapté autour du thème et se déroulera en extérieur, dans nos vignes. Rendez-vous les mercredis des vacances scolaires pour découvrir cette nouvelle version de notre atelier famille !



Autre nouveauté : Les plus petits (3-6 ans) ont aussi leur rendez-vous, les mercredis à 10h30, avec l'atelier « Drôles de bobines » en compagnie d'une médiatrice. Le nombre de places est limité, n'hésitez pas à réserver votre place sur notre site avant votre venue.

Le Musée a besoin de vous ! Et si vous rejoigniez l'aventure ? Participez à la vie du Musée, à son organisation, ses animations, sa communication et beaucoup d'autres missions en devenant bénévole !

N'hésitez pas à nous contacter par mail :

contact@musee-vigne-vin-anjou.fr

ou directement par téléphone au 02.41.78.42.75.



■ RESIDENCE DU LATTAY

SAINT LAMBERT DU LATTAY



ENQUETE AUPRES DES SENIORS DE 80 ANS ET PLUS DE LA COMMUNE DE VAL DU LAYON

Les projections démographiques de l'INSEE prévoient une augmentation du nombre de personnes âgées de 60 ans et plus de 10.4 millions entre 2007 et 2060. Cela représente une hausse de 80% pour atteindre 23.6 millions en 2060. La part des personnes âgées de 75 ans et plus passerait de 9.4% de la population en 2020 à 16% en 2040. La croissance de la population âgée intervient de manière significative entre 2020 et 2040, ce qui correspond à l'arrivée de la génération du « baby-boom » dans le grand âge.

Parallèlement à cette donnée démographique, l'espérance de vie ne cesse de croître correspondant en majeure partie aux progrès médicaux, autrement dit, la population française vit plus longtemps et en bonne santé.

Par ailleurs, nous constatons une évolution des mœurs et des mentalités quant à l'arrivée en EHPAD, (Etablissement d'Hébergement pour Personne Agée Dépendante). Le souhait largement exprimé à ce jour des personnes âgées est de vieillir chez soi à domicile.

C'est dans ce contexte actuel que l'équipe de la résidence du Lattay mène une réflexion pour mieux répondre aux souhaits et aux besoins des personnes âgées du territoire, dans le but de favoriser leur maintien à domicile.

A cet effet, nous aimerions connaître vos souhaits quant à d'éventuels besoins d'accompagnement en complément des services d'aide à domicile existants. Pour cela nous vous sollicitons pour renseigner un questionnaire *que vous recevrez très prochainement*.

Les informations que vous pourrez nous transmettre dans ce document sont primordiales pour la Résidence du Lattay afin que nous puissions adapter nos services et répondre au mieux à vos demandes actuelles ou à venir.

Je vous remercie de tout l'intérêt que vous porterez à ce questionnaire.

Gabriel Matignon
Directeur

■ ASSOCIATION Sport

■ JS LAYON

SAINT AUBIN DE LUIGNE SAINT LAMBERT DU LATTAY

La JS LAYON s'adapte face à la crise sanitaire !!

Comme toute association sportive, la JS LAYON a été touchée de plein fouet par cette crise sanitaire.

Avec une reprise des entraînements et des compétitions en septembre dernier pour l'ensemble des catégories du club, les licenciés étaient heureux de pouvoir se retrouver pour partager leur passion commune.

L'arrêt brutal des compétitions fin octobre a joué sur le moral des joueurs, dirigeants, bénévoles et membres du comité directeur.

Mais à la JS LAYON, il n'est pas question de se laisser abattre !! En effet, dès que le club a pu reprendre les entraînements en respectant les règles sanitaires en vigueur, les éducateurs se sont adaptés pour répondre aux attentes des licenciés... et ce ne fut pas chose facile au vu des différents protocoles imposés !

La principale préoccupation du comité directeur réside dans l'incapacité du club à organiser les traditionnelles manifestations, sources de revenus indispensables pour le bon fonctionnement de l'association.

Aussi, des ventes en ligne sont régulièrement mises en place pour permettre de générer de nouvelles ressources financières : huitres, vins, saucissons, brioches...

MERCI à toutes les personnes désireuses de soutenir ces opérations de se faire connaître auprès des membres du club ou bien via notre site <https://jslayon.footeo.com>



Pour le Bureau,
Romain Fardeau, Président

■ HALTE GARDERIE PICCOLO ST LAMBERT DU LATTAY

LE « PICCARROSSE » DE PICCOLO

Ne soyez pas surpris de croiser une drôle de poussette (6 places) dans les rues de St Lambert, c'est le « piccarrosse » de Piccolo (contraction de Piccolo et de carrosse)



La halte garderie s'est équipée de ce nouveau moyen de locomotion pour les déplacements, au plus grand bonheur des enfants.



Dès que ce sera possible, les enfants pourront ainsi se rendre facilement à la résidence du Lattay pour rencontrer les « grands papis-mamies ». Ces rencontres n'ont pas pu se faire en 2020 à cause de la pandémie...et nous avons hâte de les reprogrammer...

Les sorties à la bibliothèque, qui ont repris en février, se font désormais en « piccarrosse ».

Et un petit tour rapide au marché pourra se prévoir de temps en temps.

Tout cela bien sûr avec la participation d'un parent, a présence de 2 adultes est en effet nécessaire pour accompagner 6 enfants et pour rouler ce magnifique « piccarrosse »

■ APE RENE GUY CADOU ST AUBIN DE LUIGNÉ



Lors des fêtes de fin d'année, l'équipe de l'APE est restée mobilisée. Une décoration de Noël a été installée à l'école. Une vente de produits locaux a été organisée, celle-ci a été un succès. Merci à tous pour votre participation.



L'équipe enseignante a souhaité développer un projet autour des arts du cirque tout au long de l'année avec l'association « Un pas de côté ». L'APE a souhaité accompagner ce projet financièrement mais également en décorant l'école autour de ce thème. Ce décor a été installé pendant les vacances de février afin de créer la surprise aux enfants.

D'autres projets sont en réflexion, nous ne manquerons pas de vous tenir informés.

L'équipe de L'APE

■ APEL - OGEC ECOLE ST JOSEPH ST LAMBERT DU LATTAY



En cette période particulière, les **18 bénévoles** de l'**APEL** (Association des Parents d'Elèves) ont repris du service, tous très motivés.

L'APEL anime **des moments conviviaux** tout en **créant du lien**. Ces manifestations permettent de **récolter des fonds** afin de diminuer la participation financière des parents, ainsi que l'achat de petits matériels pour l'école. En lien avec l'OGEC nous participons à l'entretien des bâtiments de l'établissement.

Au mois de décembre, les membres se sont réunis pour l'élection du nouveau bureau.

Président : **Pierre FROGER**

Vice-président : **Mickael GASTINEAU**

Trésorier : **François ONILLON**

Vice-trésorière : **Stéphanie HERSANT**

Secrétaire : **Virginie TOUBLANC**

Vice-secrétaire : **Charlotte BARANGER**

Tout au long de l'année, nous poursuivons nos différentes ventes : gâteaux Bijou, produits de Noël (chocolats, chaussettes, sapins, livres de recettes proposés par les enfants, produits de l'épicerie fine)

Le samedi 1er mai et dimanche 2 mai, nous aurons l'occasion de vous rencontrer sur la place Linkebeek pour notre marché aux fleurs.

D'autres projets sont en réflexion, nous vous informerons au plus vite. Les membres souhaitent amener un moment de convivialité pour clôturer l'année scolaire.

Ainsi, nous espérons terminer l'année par notre temps fort pour les élèves, les enseignants et les familles.

La kermesse : le 30 juin.

Contact APEL : apelstjosephstlambertdulattay@gmail.com

Après une année 2020 bouleversée par le COVID, 2021 démarre avec de nouveaux projets pour l'association OGEC de l'école.

Aux côtés de l'APEL et de l'équipe éducative, 12 parents bénévoles composent l'association, avec pour missions principales la gestion financière et comptable de l'établissement, la gestion immobilière de l'école, ainsi que la gestion des personnels non enseignants (ASEM).

En parallèle des missions courantes, **un projet d'ampleur est lancé**, intégrant la **rénovation et l'isolation de deux classes primaires**, ainsi que la **réfection et la construction de nouveaux sanitaires primaires**, avec une mise en service prévue en 2022...

Un beau projet pour l'école, nos enfants et l'équipe éducative !

Présidente OGEC: **Aurélie Onillon ;**
Vice-présidente : **Aline Bernier**



Vous pouvez contacter l'OGEC par l'intermédiaire du chef d'établissement ou par mail à : ogec.stlambertdulattay.stjoseph@ec49.net



■ A L'OUEST PRODUCTIONS



« A L'Ouest Productions » est une association de production de spectacles vivants qui soutient et assure la diffusion d'artistes et de spectacles professionnels de la région. Basée à Val du Layon (Saint-Lambert du Lattay), A L'Ouest productions accompagne notamment les artistes Audrey-K, Simawé, la Cie Calao, le magicien Matthieu Malet, DJ Surikatz ...

N'hésitez pas à visiter notre site internet :
<https://www.alouest-productions.com>

Désireuses de continuer à diffuser et à trouver des nouvelles formes artistiques corona-compatible, nous avons la volonté de proposer des moments artistiques sous la forme de petits spectacles ou petits concerts dans les jardins des habitant.e.s de notre commune et alentours.

Nous envisageons d'organiser ces moments en mai et en juin le weekend dans le respect règles sanitaires en vigueur.

Si vous êtes intéressé.es par cette initiative, que vous souhaitez accueillir un spectacle dans votre jardin, dans votre domaine viticole (ou autre espace) ou nous aider à l'organisation.

Vous pouvez contacter l'association par mail :
alouestprod@gmail.com
ou par téléphone au 06 85 42 98 96 (Audrey).

A très bientôt !

L'équipe A L'Ouest Productions,
Bianca, Leslie, Rozenn et Audrey



Autour de nous...

■ RESEAU INFORMATION JEUNESSE MAINE-ET-LOIRE

Le réseau Information Jeunesse de Maine-et-Loire et ses partenaires vous propose des ateliers en ligne destinés aux jeunes.

Vous y trouverez des rendez-vous de présentations interactives sur le Service Civique, le Corps Européen de Solidarité, le BAFA, la plateforme Parcoursup, mais aussi des pistes pour trouver un job, un atelier bien être...

Pour découvrir la programmation intégrale, le détail des rendez-vous et vous inscrire :

<https://view.genial.ly/600fd4bc26279b0cfe3162ff/horizontal-infographic-review-les-rdv-en-ligne-des-15-30-ans>



ou sur la page Facebook « JEUNESSE VAL DU LAYON »

■ ADMR



L'association **ADMR Layon Val Hyrôme** intervient sur les communes suivantes : Beaulieu S/Layon, St Lambert du Lattay, Rablay S/Layon, Chanzeaux, Faye d'Anjou, Thouarcé, Le Champs S/Layon, Valanjou.

A ce jour, nous avons plusieurs postes à pourvoir :
Auxiliaire de vie H/F – CDI de 28h à 30h - Thouarcé

Nous sommes actuellement en difficultés car nous avons très peu de candidatures.

Les candidatures peuvent être envoyées à l'adresse suivante : **recrutement@fede49.admr.org**

■ INITIATIVES EMPLOI

Une Structure d'Insertion par l'Activité Economique sur votre territoire

Initiatives Emplois...

- Accompagne des personnes dans leur recherche d'emploi
- Soutient les employeurs dans leurs recrutements

*Acteur du champ de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS), centré sur le volet « EMPLOI »,
Initiatives Emplois porte des projets durables, ancrés sur le territoire,
créateurs de richesses et d'emplois locaux.*

Nouveaux locaux à THOUARCE

Le temps de travaux au Neufbourg, l'antenne de Thouarcé a déménagé au
20 rue Jacques Du Bellay à Thouarcé
(anciennement la trésorerie générale)
49380 BELLEVIGNE EN LAYON

Retenez ces coordonnées pour vos prochains rendez-vous à Initiatives Emplois.
Il est également possible d'y déposer du courrier dans la boîte aux lettres murale située sur le
côté du bâtiment.

Merci d'en prendre note.

Prochaine saison viticole, les ébourgeonnages...

- vous êtes chercheur d'emploi, prenez contact pour vous inscrire
- vous êtes viticulteur, faites-nous connaître vos besoins en personnel

Nous contacter :

02 41 56 11 13

@ initiatives.emplois@orange.fr

Siège : 2 rue du comte de Champagny - Vihiers 49310 LYS HAUT LAYON

JUS DE RAISIN BIO et LOCAL

En achetant ce jus de raisin, vous soutenez l'emploi local et mettez en valeur les richesses de votre territoire

Quelques mots sur notre démarche :

Entreprise d'Insertion ayant pour objet

- de permettre d'être un lieu d'apprentissage et de professionnalisation pour des demandeurs d'emploi
- d'apporter une réponse à des besoins locaux
- d'être acteur du développement de l'emploi local



NOS PRODUITS :

- Pétillant de raisin
- Jus "pourpre"

Ils nous font déjà confiance :

*des collectivités locales,
associations, particuliers, AMAP,
épiceries & bistrot, magasins spécialisés,
grandes distribution, entreprises locales...*

Atelier de production

Production et commercialisation de jus de raisin et raisin de table

Une équipe de salariés saisonniers, accompagnée par un responsable technique

2.42 ha de vigne, situés à Rablay sur Layon et Champ sur Layon.

NOS CONTACTS :

02 41 56 11 13

ies49@orange.fr

www.ies49.fr

■ HANN L'OR MINÉRAL

Mon envie de créer des bijoux m'est apparue avec la découverte des minéraux. Mon envie de les porter en permanence m'a offert l'idée que je pouvais les fabriquer moi-même tout en leur apportant de l'originalité.

Pierres naturelles de qualité et non teintées. Bijoux et suspensions minérales à placer dans les lieux de Vie, de travail. Choix de belles pierres pour la fabrication des bijoux afin qu'elles nous transmettent

leur bienfaits. Nous sommes attirés par ce dont nous avons besoin, le corps parle....

Chaque pierre a son histoire.

De part ma formation en lithothérapie, mon expérience et mon apprentissage permanent, je peux vous conseiller sur les bienfaits des minéraux.



Atelier Hann L'or Minéral 10 rue du Pont Barré - St Lambert du Lattay - 49750 VAL DU LAYON
Essentiellement sur rendez-vous. Sms ou message au 0624224273 Facebook : Hann l'Or Minéral
ungrandmarche.fr/boutique/hann-l-or-mineral

■ SIGNER EN S'VEILLANT

Habitante de Val-Du-Layon et Éducatrice de Jeunes Enfants, j'ai décidé de me former aux "Signes associés à la parole", outil de communication utilisant des signes de la LSF, auprès du réseaux Eveil et Signes. Animatrice d'ateliers "Eveil et signes" et formatrice en structure, je vous propose un atelier divisé en 4 séances distinctes de 45 min à 1h.

Venez partager un moment riche en communication et en émotion avec votre ou vos enfants.

N'hésitez pas à venir vers moi pour plus d'informations :

Mail : signerenseveillant@gmail.com

Tel : 0602078247.

Cynthia "Signer en s'éveillant"



■ NOTES DE COTON



■ AGENT IMMOBILIER

Jean-Luc LALOI
06 03 19 69 21
jean-luc.laloi@iadfrance.fr

Agent commercial indépendant de la SAS IAD France, immatriculé au RSAC de Angers sous le Numéro : 882 544 836

Votre conseiller en immobilier indépendant à Rochefort sur Loire et ses environs

AVIS DE VALEUR OFFERT

1^{er} PRIX FRANÇAIS

LA RÉDACTION PRÉCISE QUE LES ARTICLES DES ASSOCIATIONS SONT ÉDITÉS DANS LEUR INTÉGRALITÉ ET QUE LEUR CONTENU RESTE SOUS LA RESPONSABILITÉ DE LEURS AUTEURS.

Directeur de publication : Sandrine BELLEUT

Conception et rédaction : Commission « Culture, Informations, Sport et Vie locale » Val du Layon

Mise en page : Mairie

Impression : Le P'tit Vert

VAL'INFO

les prochains articles devront nous parvenir
avant le 8 juin (pour une distribution semaine 28)
de préférence par mail :
communication@valdulayon.fr ou déposés en mairie

MAIRIE VAL DU LAYON

www.valdulayon.fr

■ ST LAMBERT DU LATTAY :

11, rue Rabelais

Tel : 02 41 78 30 46

Fax : 02 41 78 32 77

mairie@valdulayon.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi : 9h-12h et 14h-17h30

Mardi, mercredi, jeudi : 9h-12h

Vendredi : 9h-12h et 14h-18h

■ ST AUBIN DE LUIGNÉ

Rue Jean Pontoise

Tel : 02 41 78 33 28

staubindelugne@valdulayon.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi : 9h-12h

Fermé le mercredi

POSTE

■ Agence Postale

11, rue Rabelais

St Lambert du Lattay

Tel : 02 41 54 12 53

Horaires :

Lundi/Mardi/Jeudi : 14h30-16h30

Mercredi : 10h-11h45/14h30-16h30

Vendredi : 14h30-17h45

Samedi : 10h-11h30

Levée du courrier :

du lundi au vendredi : 15h15

■ Point Poste :

VIVECO - M. et Mme SOURICE

1, place de l'Église

St Aubin de Luigné

Tel : 02 41 44 24 80

Horaires :

Mardi au samedi :

6h30 - 12h30 et 15h - 19h30

Dimanche : 6h30 - 12h30

Levée du courrier :

du lundi au samedi : 10h



Val-du-Layon

